

PROTOCOLE DE VIGILANCE du CSBF

Ce protocole est rédigé par le CSBF pour répondre au niveau de vigilance en vigueur au 1^{er} août 2020 en application du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020, en vigueur depuis le 11 juillet 2020.

Il vient en complément du protocole édité par la Fédération Française de Savate Boxe Française & D.A. (<http://bit.ly/protocoleFFSBFDA>) pour donner des précisions sur son application dans le contexte local.

Rappels et principes généraux :



- Gestes barrières COVid_19
- L'utilisation des vestiaires collectifs n'est pas autorisée.
- L'utilisation des sanitaires n'est pas autorisée.
- Dans les salles de sports, le port du masque est obligatoire en dehors de la pratique de l'activité. On porte le masque pour entrer, circuler et lorsqu'on sort. On l'enlève uniquement au moment de la pratique de la boxe, on le portera le reste du temps.
- Chaque participant utilise son matériel personnel, qui ne se prête pas.
- La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsque la nature même de l'activité ne la permet pas. Hors exercices de confrontation la distance de 2m reste conseillée.

Préconisations sanitaires à prendre avant de se rendre à la salle

- Je ne vis pas avec une personne fragile (pathologie cardiaque ou pulmonaire chronique, immunodéficience).
- Je ne suis pas dans un foyer ayant un cas de COVID-19 déclaré depuis moins de 24j.
- J'ai eu le COVID-19 et ai été hospitalisé, je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise.
- Je n'ai pas eu de symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées,...) au cours des 24 derniers jours.
- Si j'ai des symptômes faisant suspecter une infection, je préviens l'entraîneur et/ou le président du club afin qu'il puisse avertir les personnes présentes à l'entraînement.

Préconisations spécifiques au CSBF

- Arriver à la salle en tenue, de préférence sous un survêtement pour le trajet, sauf les chaussures qui ne se portent pas à l'extérieur (utilisation exclusivement dans la salle pour la pratique de la savate). Rappel, l'arrivée se fait en portant le masque.
- Prévoir un sac d'un volume suffisant pour y ranger toutes vos affaires durant l'entraînement.
- Prévoir un kit désinfection : mouchoirs jetables (ou lingettes), lotion hydro-alcoolique.

Mise en place des mesures sanitaires durant la séance

- L'entrée de la salle se fait du côté Promenade du Seillon, après autorisation des formateurs.
- Se nettoyer des mains avec le gel hydro-alcoolique disponible à l'entrée de la salle et compléter puis signer la feuille d'émargement.
- Se répartir le long des murs latéraux pour finir de s'équiper (chaussures de boxe, mitaines, protèges-tibias, gants, protège-dents), sortir sa bouteille d'eau et sa corde à sauter.
- Enlever son masque et le ranger avec le reste de ses affaires dans son sac. Fermer le sac et le déposer à l'emplacement prévu en prenant soin de respecter les règles de distanciation.
- La séance se déroule de manière classique.
- Le professeur propose des activités pédagogiques adaptées à la situation de vigilance. Toutefois la savate reste un sport pouvant amener du contact.
- En fin de séance, après le salut commun, l'enseignant libère les pratiquants.
- Se nettoyer des mains avec le gel hydro-alcoolique disponible dans la salle.
- Le pratiquant récupère son sac, toujours en respectant les mesures de distanciation, met un nouveau masque, remet ses chaussures de trajet, range ses affaires.
- La sortie se fait par la cour de l'école
- De retour à son domicile, il désinfectera ses équipements et sa tenue.